

Bagnols sur Cèze, le 20 Octobre 2023

Objet : document d'organisation n°7

13 ième édition, Course Corrida de Noël du **30 décembre 2023**.

## **Règlement de la Corrida 2023**

### **Art.1 : Date et Lieu**

Quand : le Samedi 30 Décembre 2023 à Bagnols sur Cèze (30)

Départ : 18 H, place de la mairie place MALLET.

Arrivée : au même endroit.

### **Art.2 : Epreuves**

6kms 900, en 2 boucles de 3kms 450, en ville intra muros.

### **Art.3 : Catégories**

Les catégories d'âge FFA sont respectées

Cadets, juniors, espoirs, seniors, masters\*.

Femmes, Hommes.

Licenciés, non licenciés.

(\*) pour les Masters, les catégories se suivant sont regroupées (exemple Master 0 et 1) ...

### **Art.4 : Droits d'engagement**

**Inscriptions en ligne :11 euros**

**Inscriptions sur place et courrier : 13 euros**

Aucun remboursement en cas de désistement de dernière heure.

### **Art.5 : Exigence médicale**

Concurrents licenciés : licence FFA - Concurrents non licenciés

La LOI N° 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, déclare dans son Article 6 :

"La participation aux compétitions sportives organisées par les fédérations sportives est subordonnée à la présentation d'un **certificat médical** mentionnant l'absence de non contre-indication à la **pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au 30-12-2023**".

### **Art.6 : Comment s'inscrire :**

**Pas d'inscription par courrier**

- **Inscription en ligne** : <https://run-evasionchrono.com>

- **Inscription sur place**, avant 17h15. Lors de leur inscription les coureurs devront présenter et/ou joindre les trois documents suivants :

- le bulletin d'inscription,

- la licence FFA ou certificat médical,

- le droit d'engagement (chèque ou espèces (sur place)).

**Note importante 1** : Assurance complémentaire individuelle à la charge du coureur.

**Note importante 2** : les inscriptions sont arrêtées, à hauteur de 250 participants, limite pour cette édition.

**Art.7** : Remise des dossards :

Place la mairie de Bagnols sur Cèze à la Cave Mallet, Le Samedi 30 Décembre de 16h à 17h45 (horaire limite).

**IMPORTANT** : Le retrait du dossard est subordonné à :

La présence dans un listing Run Evasion Chrono justifiant des critères remplis (paiement, licences, certificat médical)

La présentation d'une **pièce d'identité** et de la **licence**, du **certificat médical** et du paiement.

**Prévoir les épingles.**

Tout coureur sans dossard sera exclu du départ de la course ou pendant la course.

Interdiction de courir avec un animal.

**Art.8** : Horaires : - Le Départ de la COURSE est à 18h.

**Art.9** : Classement /récompenses :

Catégories F/H	Répartition des récompenses	
Cadets juniors	Le 1 <sup>er</sup> de chaque catégorie	4
Espoirs	Le 1 <sup>er</sup> de cette catégorie	2
Senior	Le 1 <sup>er</sup> de cette catégorie	2
Master 0 et 1	Les 3 premiers	6
Master 2 et 3	Les 3 premiers	6
Master 4 et 5	Les 3 premiers	6
Masters 6 et 7	Le 1 <sup>er</sup> de cette catégorie	2
<b>Récompenses spéciales</b>	<b>Hors classement</b>	<b>12</b>

**Les récompenses pourront être :**

**Panier garni ou ballotins de chocolat, Panier garni ou magnum, coupes**

**Lots en tirage au sort**

**Art.10** : Droit à l'image

Par votre inscription à « la corrida des fêtes de Noël à Bagnols sur Cèze » vous autorisez expressément à utiliser votre nom, votre image, votre voix et votre prestation sportive en vue d'exploitation par des médias ou partenaires.

**Art.11** : Annulation de l'épreuve

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure ou pour un motif indépendant de sa volonté (intempéries ou autres) Dans ce cas, aucun remboursement de frais d'inscription ne pourra être effectué, ni aucune indemnité perçue

**Art.12** : Acceptation du règlement

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du dit règlement et en accepter toutes les clauses.

Il s'engage à respecter toutes les règles et consignes présentes dans ce règlement.